



Question écrite

Eclairage de la route de desserte de la zone d'activité du  
Voyeboeuf (Route de la côte du Voyeboeuf)



Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères Municipales, Messieurs les Conseillers Municipaux,

La route de la côte du Voyeboeuf est éclairée toutes les nuits depuis de nombreuses années. Alors qu'aucune activité économique n'a lieu en ce moment dans cette zone et que cet axe secondaire d'accès aux installations du Tennis Couvert n'est que peu utilisé par les usagers sportifs et festifs qui privilégient un accès par la route de Courgenay, il semble donc légitime de se poser la question de l'utilité et de la pertinence de cet éclairage nocturne en continu.

Les questions sont les suivantes :

- Un éclairage dynamique serait bien plus adapté à cette rue. Notre commune envisage-t-elle d'y d'installer ce système à court terme ?
- Dans l'attente de la solution plus économe susmentionnée, notre commune envisage-t-elle simplement d'éteindre ces lumières ?
- A l'heure actuelle, combien dépense notre commune par année pour éclairer la Côte du Voyeboeuf ?

Je remercie le Conseil municipal pour sa réponse.

Groupe PS - VERTS

Baptiste Laville